



Rapport d'Activité 2025

CCAS - Ville des Andelys

Le Centre Communal d'Action Sociale des Andelys œuvre chaque jour au service des habitants en situation de fragilité, en mobilisant un réseau de partenaires et des dispositifs adaptés aux besoins du territoire.

Présenté en Conseil d'Administration du CCAS le 17/04 2026



Le CCAS : Outil de l'action sociale de la commune des Andelys

Qu'est-ce que le CCAS ?

Le CCAS est un établissement public administratif de constitution obligatoire dans les communes de plus de 1 500 habitants. C'est une personne morale de droit public à compétence spécialisée s'exerçant sur le territoire communal.

Son fonctionnement est régi par les articles R. 123-31 et suivants du code de l'action sociale et des familles. Le CCAS est juridiquement autonome et mène une politique sociale adaptée à son territoire.

La principale source des recettes de fonctionnement est une subvention versée par la collectivité des Andelys.

La Maison de la Famille et des Solidarités

Le CCAS est implanté à l'ancienne annexe de la mairie nommée : **Maison de la Famille et des Solidarités**, où l'on retrouve trois dispositifs et services œuvrant à répondre aux besoins du plus grand nombre :

Centre Social

France Services

CCAS

- ❏ La Maison de la Famille et des Solidarités s'appuie également sur son réseau de partenaires avec 31 permanences mensuelles à disposition du public (point justice, accès aux droits, logement, etc.).

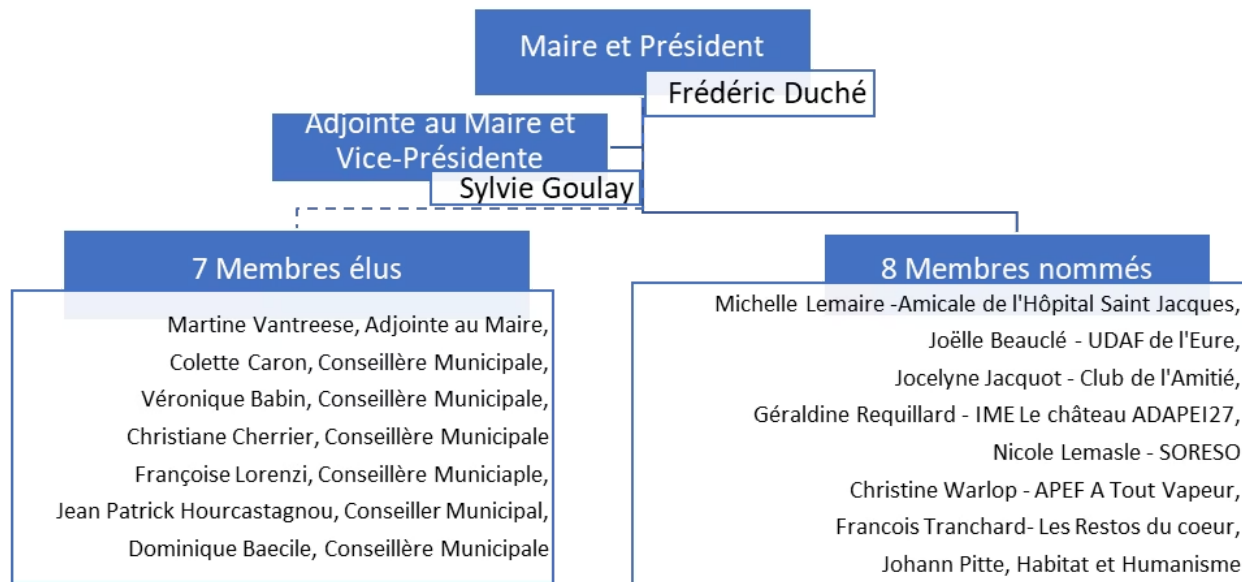


Journée portes ouvertes de la MFS proposée par les agents Frances Services

Le Conseil d'administration & l'équipe

Le Conseil d'Administration

Le conseil d'administration pilote la politique sociale du CCAS et valide les orientations budgétaires et les actions menées sur le territoire.



Au cours de l'année, Manuela Gimenez a quitté son poste d'administratrice laissant sa place à Mme Dominique BAECILE.

5

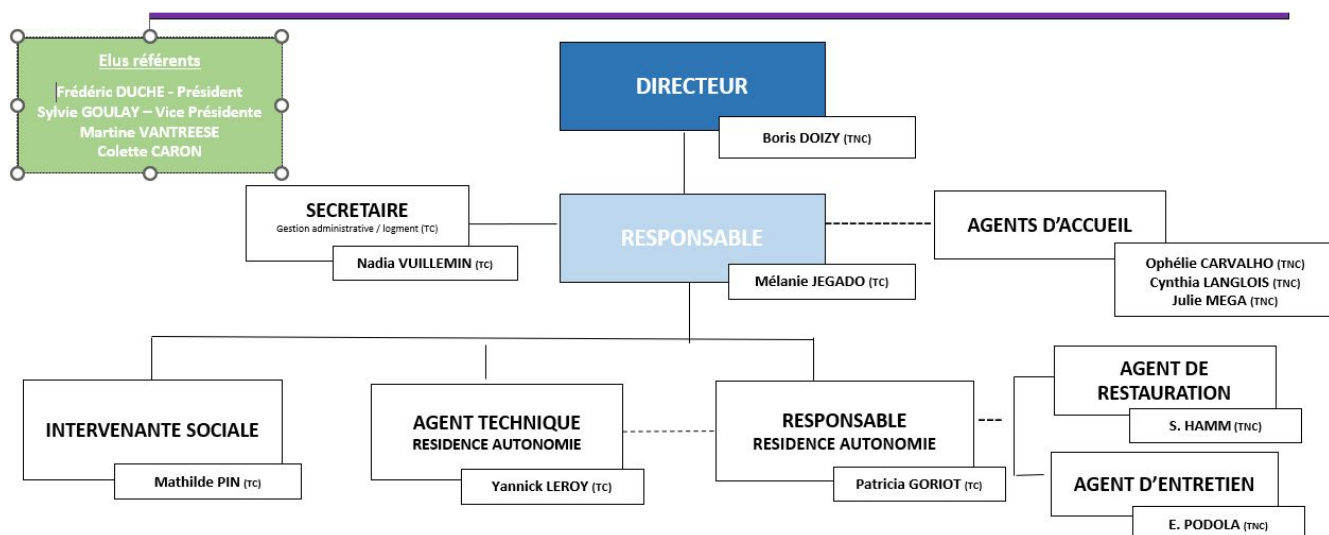
Séances tenues

27

Délibérations

L'Équipe du CCAS

Le CCAS, bien que géré par un conseil d'administration et disposant de ressources et d'un budget propre, ne parvient pas à une autonomie véritable.



Les mouvements RH

- Mme HAMM Séverine a remplacé Mme NIAKATE Maïmouna au poste d'agent de restauration de la résidence autonomie.
- Didier Métayer, médiateur social, n'intervient plus sur la résidence autonomie et effectue son temps plein sur le centre social municipal.
- Recrutement de deux volontaires services civiques qui sont intervenus sur la résidence autonomie et mis à disposition pour des actions centre social.
- Dès septembre 2025, la responsable a repris le management fonctionnel des trois agents d'accueil France services et le conseil numérique en vue du rattachement des dispositifs dès janvier 2026.



Le CCAS peut compter sur l'appui technique de différentes fonctions supports des pôles de la collectivité :

Comptabilité

Affaires générales

Ressources Humaines

Communication

La Situation socio-économique des Andelys

Une analyse démographique et sociale du territoire permet d'orienter les actions du CCAS au plus près des besoins réels de la population.

Démographie générale

La population municipale des Andelys s'établit à **7 822 habitants en 2022**, après une légère baisse depuis 2011.

La densité est d'environ 193 hab./km².

Entre 2016 et 2022, l'évolution moyenne annuelle est négative à **-0,6 %**, reflétant un léger reflux démographique lié principalement à un solde naturel faible.

Structure par âge

Le vieillissement de la population est marqué :

Part des personnes 60-74 ans : **19,2 %**, et 75 ans et + : **11,4 %**, en croissance régulière depuis 2011.

Les jeunes (0-29 ans) représentent moins de **34 %** de la population totale.

→ Cela implique d'anticiper les besoins en services aux seniors (maintien à domicile, loisirs, santé) tout en consolidant l'offre d'accompagnement des familles.

Ménages et fragilités sociales

3 493 ménages en 2022.

Les ménages d'une seule personne représentent **38,8 %**, soit une progression notable depuis 2011.

→ L'isolement, notamment des femmes seules (21,5 %), peut constituer un enjeu social majeur, en particulier dans un contexte de baisse générale de la population.

Emploi et insertion

La part des actifs occupés a augmenté entre les recensements (**64,5 %** des 15-64 ans occupés), tandis que le chômage a reculé à **10,7 %** en 2022.

→ Ces indicateurs traduisent une amélioration relative du marché du travail, mais un suivi individualisé reste essentiel (accompagnement vers l'emploi, formations).

Logement et précarité résidentielle

3 487 résidences principales (majoritaires) avec un léger accroissement du logement vacant (**463 logements vacants** en 2022).

→ La vacance peut être un signal de fragilisation du parc local : Rester attentif aux conséquences sur l'accès au logement pour les publics fragiles.

Données Budgétaires – Les Dépenses

Les dépenses de fonctionnement du CCAS couvrent les charges liées notamment à l'accueil du public, l'accompagnement social, les aides financières, les actions en faveur du logement, et les initiatives destinées aux personnes âgées et/ou handicapées.



Dépenses globales réalisées en 2025 : 653 762 €

568K€

Charges de
fonctionnement (dont
charges de personnel)

Contre 335 257,58 € en 2024

277K€

Charges de personnel

Contre 300 779,55 € en 2024

85K€

Charges d'investissement

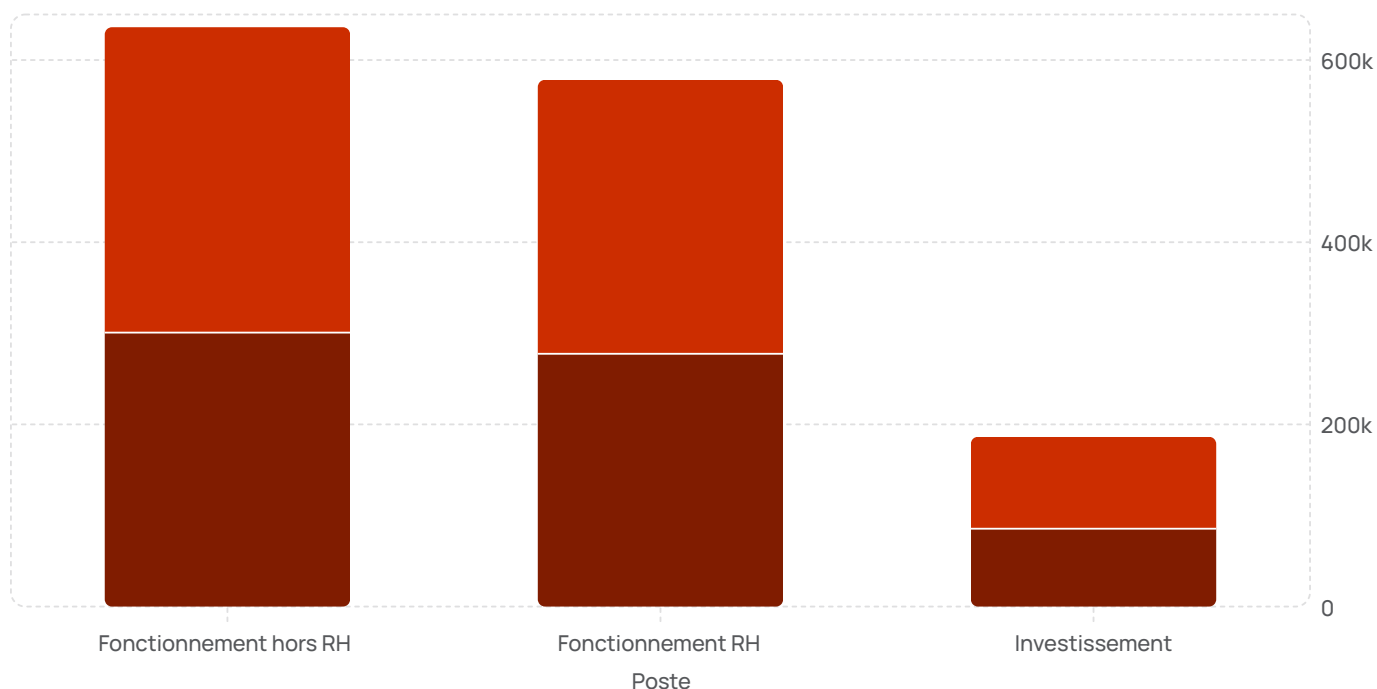
Dépenses d'investissement 2025

653K€

Dépenses globales
réalisées

Dépenses globales réalisées en
2025

■ 2025 ■ 2024



Les dépenses globales passent de 736 978 € en 2024 à 653 762 € en 2025, soit une diminution de **-11,3 %**, traduisant une maîtrise rigoureuse des charges à tous les niveaux.

Analyse Budgétaire et Financière 2025

Les grands équilibres financiers

L'exercice 2025 du CCAS s'inscrit dans un contexte de vigilance budgétaire et de maîtrise des dépenses.

- Dépenses globales : **653 762 €**
- Recettes globales : **677 565 €**
- Résultat de l'exercice : **excédent**

Le budget 2025 présente un équilibre financier. Toutefois, il convient de préciser que cet équilibre a été rendu possible grâce au recours à un **emprunt de 60 000 €** inscrit en section d'investissement.

Sans ce levier financier, l'exercice aurait présenté un déséquilibre. Cette décision a permis d'assurer la continuité des investissements nécessaires au fonctionnement du service notamment sur la résidence autonomie.

Analyse des évolutions

Fonctionnement hors RH : **-10,3 %**

2025 : 300 772 € / 2024 : 335 258 €. Les charges de fonctionnement hors personnel sont en diminution. Cette évolution est dû essentiellement à la baisse des charges courantes, liées à les dépenses exceptionnelles 2024 non répercutées sur 2025, notamment les frais de cabinet pour l'Analyse des Besoins Sociaux et les frais de cabinet dans le cadre de l'exonération de la taxe foncière sur la résidence autonomie.

Ressources humaines : **-7,7 %**

2025 : 277 512 € / 2024 : 300 779 €. La masse salariale diminue en 2025. Elle représente 42,4 % des dépenses globales. Cette évolution peut s'expliquer par le fait que la ville n'a pas refacturé au CCAS la mise à disposition des deux agents d'entretien et restauration sur la résidence autonomie.

Investissement : **-15,3 %**

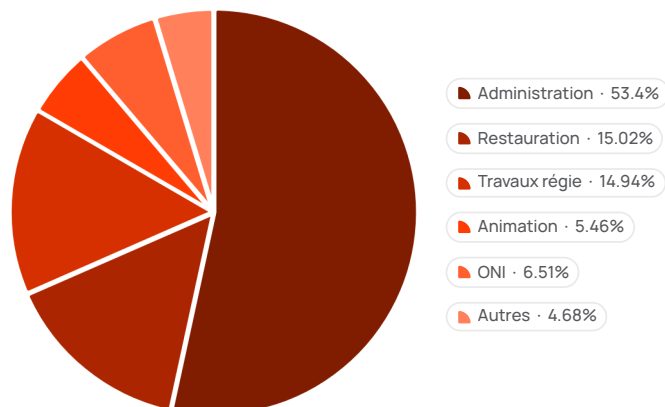
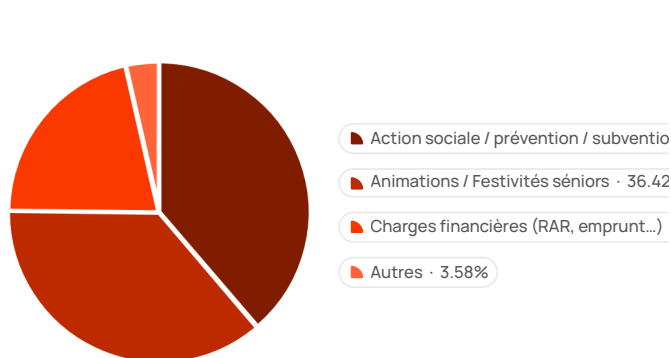
2025 : 85 478 € / 2024 : 100 941 €. Les dépenses d'investissement sont en retrait par rapport à 2024, notamment parce que nous avons procédé à l'achat de matériels pour l'agent technique polyvalent de la RA. L'exercice 2025 s'inscrit davantage dans la poursuite des équipements indispensables : Réfection toit terrasse, pose de vannes dans le vide sanitaire, études et audits projet de réhabilitation...

Répartition des dépenses & recettes

Répartition des dépenses de fonctionnement hors RH : 300 772 €

CCAS = 170 439 €

RA = 130 330 €



Analyse des recettes

Les recettes de fonctionnement s'élevant à **537 534 €** proviennent notamment :

- de la subvention communale,
- des participations des usagers (restauration, loyers),
- des subventions partenaires,
- des produits de gestion (concessions, etc.),
- des excédents reportés.

La diversification des recettes constitue un élément de sécurisation financière du CCAS. Il convient néanmoins de rester attentif à l'évolution des financements publics dans un contexte budgétaire contraint.

Les recettes d'investissement s'élèvent à **140 030 €**, incluant notamment : l'autofinancement, les amortissements, l'affectation du résultat, et un emprunt de **60 000 €**.

Lecture financière globale

L'exercice 2025 se caractérise par : une diminution des dépenses globales (-11,3 %), une maîtrise des charges de fonctionnement, un investissement mesuré, un équilibre budgétaire assuré grâce à un emprunt. La situation financière du CCAS demeure saine, mais sa stabilité reste conditionnée à : la consolidation des recettes, la stabilisation durable des charges, une gestion prudente de l'endettement.

L'Accueil du Public

Au sein de la Maison de la Famille et des Solidarités - MFS, le CCAS des Andelys reçoit l'ensemble des personnes qui peuvent être en situation de fragilité, au-delà des seules personnes privées de ressources : personnes âgées et/ou handicapées ; suivi des familles / personnes en difficultés financières, personnelles ou d'insertion ; soutien aux personnes sans domicile, que cette situation soit pérenne ou accidentelle (domiciliation, hébergement d'urgence, suivi social, logement temporaire).

5862

Actes CCAS et
Centre social

5456

Actes CCAS
enregistrés

2344

Passages à
l'accueil MFS

1646

Appels
téléphoniques

1161

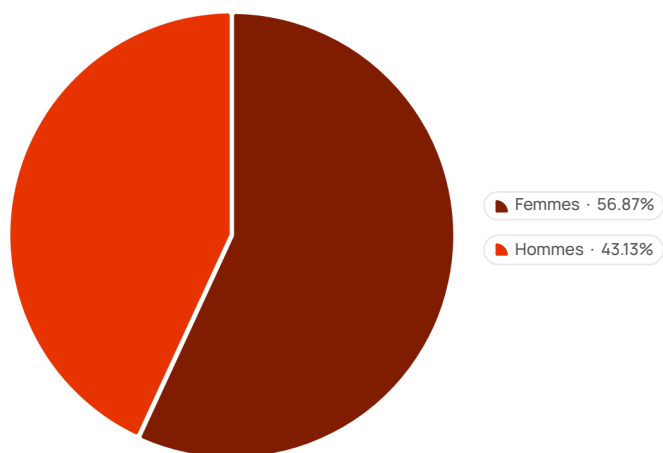
Courriers
enregistrés

700

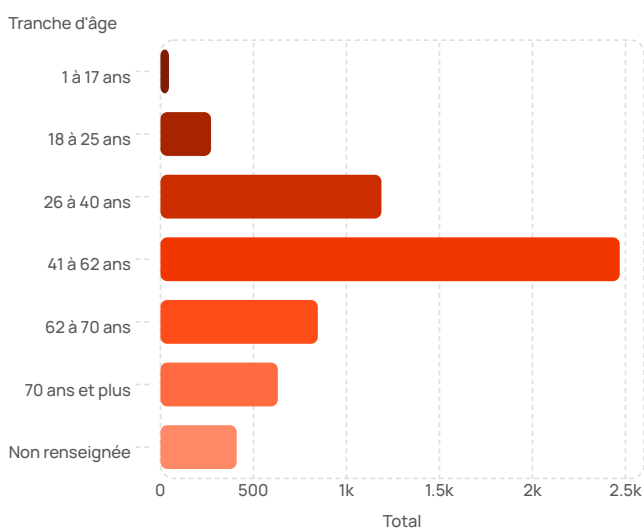
Renseignements
permanences
partenaires

Profil des personnes accueillies

Répartition par genre



Répartition par tranche d'âge



 **Provenance** : 4 905 sur 5 862 sont originaires des Andelys, soit **83,67 %** des usagers accueillis par le CCAS et le centre social.

La Solidarité – Domiciliation

Une montée en charge du stock de domiciliations actives

Au 31/12/2025, 44 élections de domicile en cours (vs 30 en 2024) et 44 boîtes aux lettres actives, traduisant une stabilisation partielle des situations et un maintien dans le dispositif.

Une hausse importante des radiations

23 radiations en 2025 (vs 7 en 2024), dont 4 réinscriptions – signe de parcours discontinus liés à l'instabilité des situations.

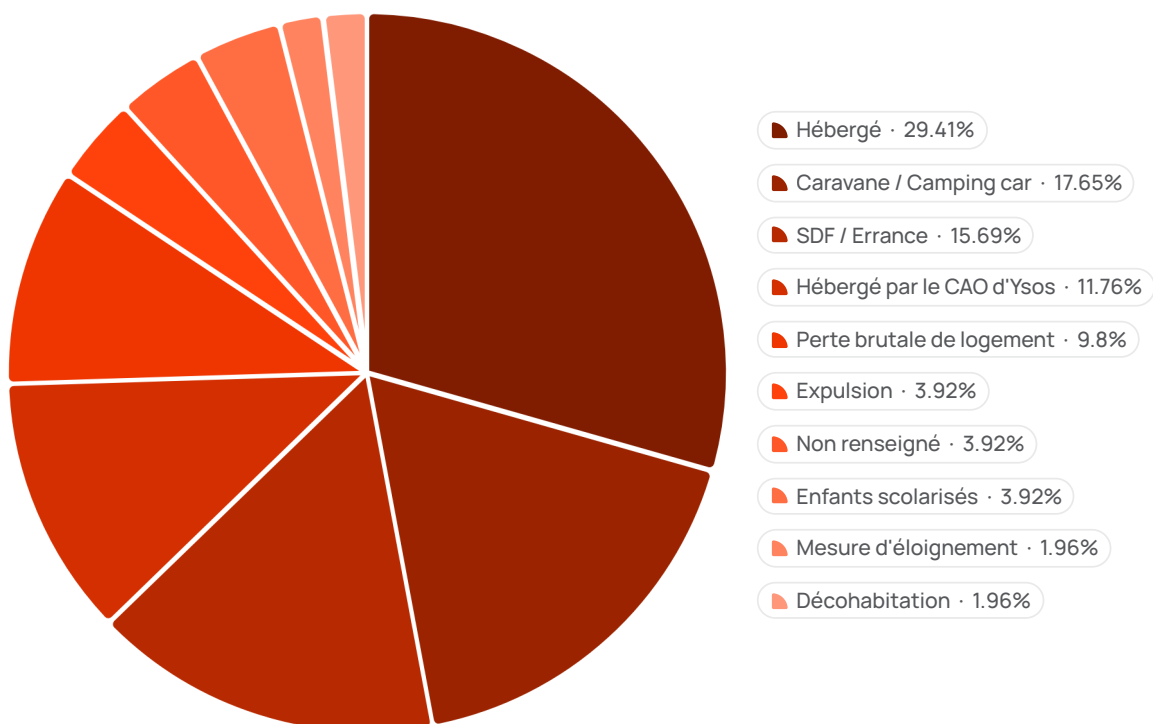
Une majorité de premières demandes, mais aussi une fidélisation

Sur 53 domiciliations en 2025 : 28 premières demandes et 25 renouvellements – un flux constant de nouveaux bénéficiaires et une inscription dans la durée pour près de la moitié.

Aucun refus de domiciliation

Aucun refus enregistré, comme en 2024 – témoignant d'un accès inconditionnel aux droits dans le cadre légal.

Raison de la Sollicitation



❏ Le dispositif de domiciliation connaît une hausse notable, révélatrice d'une précarisation croissante. La diversité des profils confirme son rôle essentiel dans l'accès aux droits. Les enjeux : absorber la demande, limiter les ruptures de parcours et renforcer les partenariats vers des solutions durables.

La Solidarité – Domiciliation

La domiciliation des personnes sans domicile stable

Dispositif généraliste	Année 2024	Année 2025
Attestations d'élections de domicile		
Le cas échéant, nombre maximum prévu par an dans l'agrément (pour les organismes agréés) [1]	X	X
Nombre d'élections de domicile en cours de validité au 31 décembre [2]	30	44
Nombre de personnes domiciliées au 31 décembre [3] (Domiciliés et ayants-droits)	53	65
Nombre d'élections de domicile réalisées [4]	36	53
- Dont le nombre de premières élections réalisées	25	28
- Dont le nombre de renouvellements réalisés	11	25
Nombre de radiations	7	23
Nombre de refus	0	0

Une augmentation significative de l'activité

Le nombre d'élections de domicile réalisées passe de 36 en 2024 à 53 en 2025, soit une hausse marquée. Cette évolution reflète :

- une augmentation des besoins sur le territoire
- un rôle renforcé du CCAS comme porte d'entrée vers les droits sociaux

Le nombre de personnes domiciliées (y compris ayants droit) atteint 65 en 2025, contre 53 en 2024, confirmant cette dynamique.



Social : évaluation et accompagnement

Un seul travailleur social – Avec ou sans rendez-vous – Au bureau ou à domicile

1925

Personnes
orientées

Contre 1 561 en 2024
soit **+23 %**

603

Rendez-vous au
bureau

En 2024 : 1 561

1322

Personnes sans
rendez-vous

100

Visites à domicile

Contre 62 en 2024 soit
+61 %

En 2025, l'activité du service social confirme une augmentation significative de la demande d'accompagnement, assurée par un seul travailleur social, intervenant avec ou sans rendez-vous, au bureau comme à domicile. Au total, **1 925 personnes** ont été orientées vers l'intervenante sociale, contre 1 561 en 2024, soit une progression de **+23 %**. Cette hausse traduit une accentuation des besoins sociaux sur le territoire.

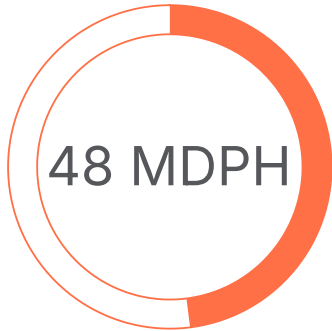
L'accueil sans rendez-vous représente une part importante de l'activité, ce chiffre confirme la nécessité de maintenir une accessibilité immédiate pour les publics mais témoigne aussi d'une trop grande proximité entre la salle d'attente et le bureau de l'intervenante.

Par ailleurs, 603 rendez-vous au bureau ont été assurés, permettant un accompagnement plus approfondi des situations complexes. Les visites à domicile connaissent également une forte augmentation, passant de 62 en 2024 à 100 en 2025 (+61 %). Cette évolution témoigne d'un engagement renforcé auprès des publics les plus vulnérables, notamment ceux rencontrant des difficultés de mobilité ou d'isolement.

Les Demandes d'aide sociale

Le CCAS accompagne l'attribution des aides sociales légales : Il informe et guide les habitants en situation de fragilité et instruit les demandes d'aides. Cela participe à la lutte contre le non-recours aux aides sociales.

Chaque habitant accompagné dans ses droits

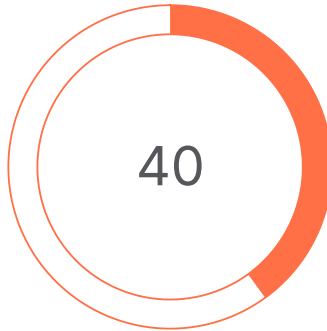


MDPH : 48 demandes

Dont 19 premières demandes,
12 renouvellements,
15 révisions/renouvellements et
2 recours.

En 2024 : 73 demandes.

Soit une baisse de **-34,2 %**.



Aide sociale à domicile

Hébergement : 2 (contre 3 en
2024)

Aide-ménagère : 2 (contre 8 en
2024)

Notifications CD27 : 36 (contre
23)



APA : 16 demandes

Contre 3 en 2024,
soit **5 fois plus** de demandes
traitées en 2025.



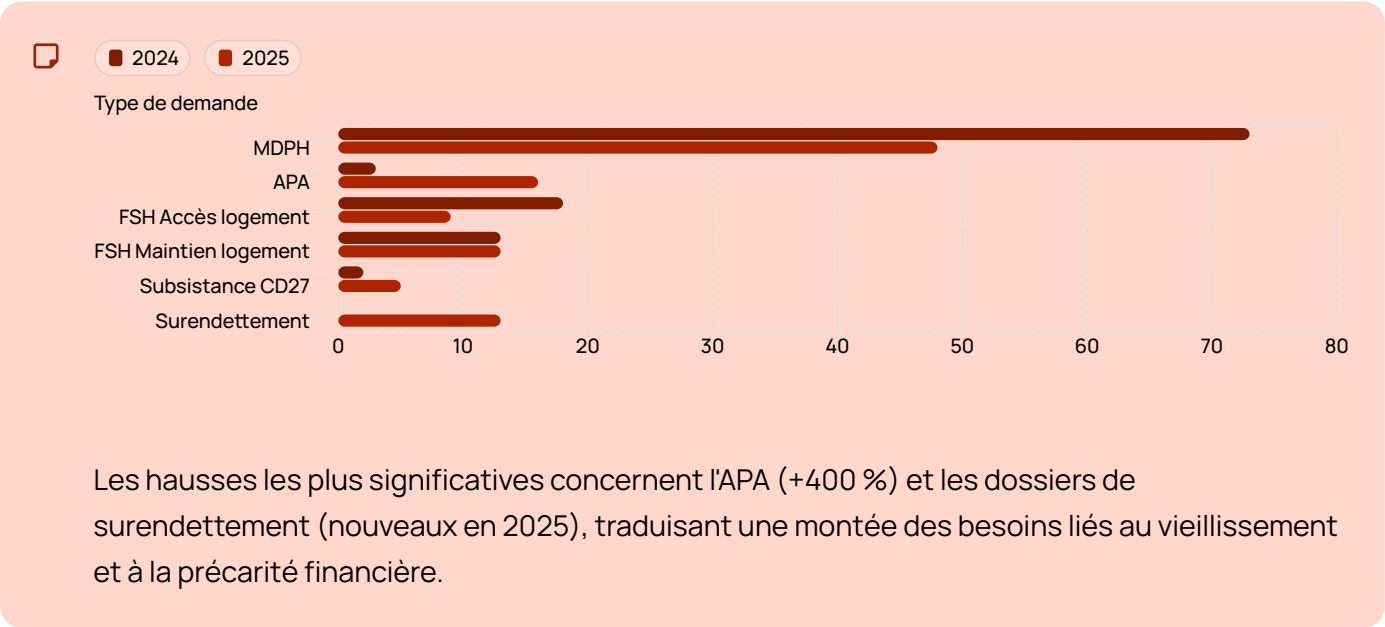
Obligation alimentaire : 9

Contre 8 en 2024

📌 L'année 2025 se caractérise par : une baisse des dossiers MDPH, une hausse très marquée des demandes d'APA, une stabilité relative des dispositifs d'aide sociale à domicile, une augmentation des notifications départementales. Ces évolutions traduisent un accompagnement davantage orienté vers les problématiques liées au vieillissement et à la perte d'autonomie.

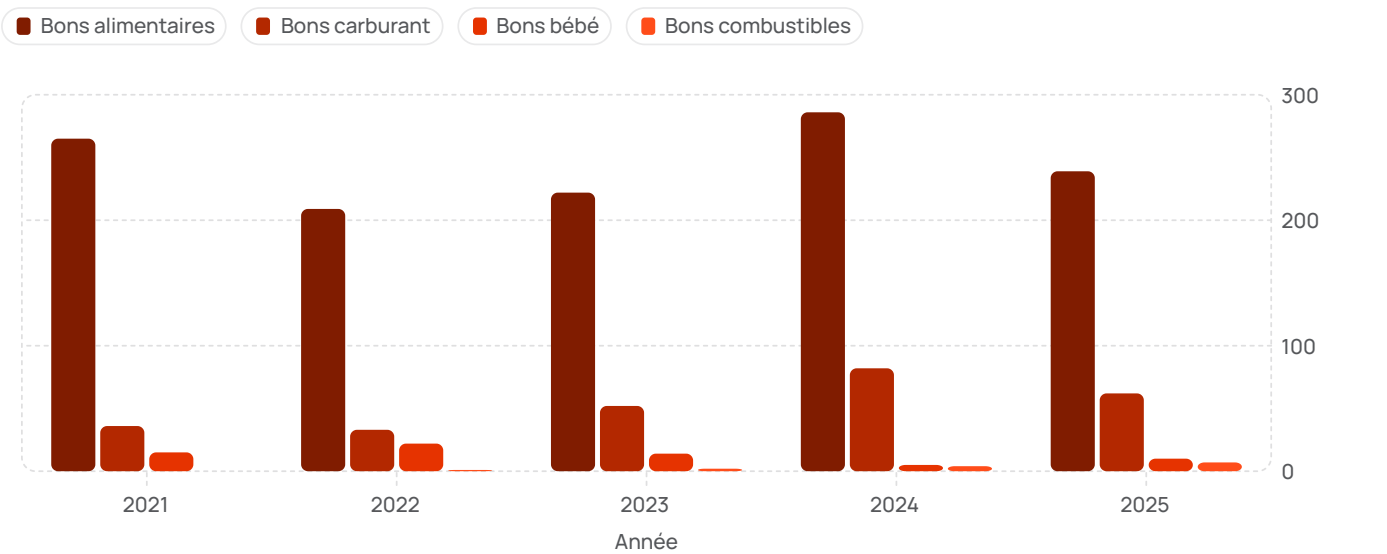
Comparatif des demandes 2024 / 2025

Type de demande	2024	2025	Évolution
MDPH	73	48	↓ -34,2 %
APA	3	16	↑ ×5
FSH Accès logement – CD27	18	9	↓ -50 %
FSH Maintien logement – CD27	13	13	→ Stable
FSH Incurie – CD27	–	1	↑ Nouveau
Subsistance CD27	2	5	↑ ×2
Surendettement – Banque de France	5	13	↑ + ×2
AG2R aide financière	1	1	→ Stable
AGIR CARCCO aide financière	1	1	→ Stable
CSS (A.S.F)	2	2	→ Stable
CARSAT secours exceptionnel	1	1	→ Stable
CAF aide financière	2	2	→ Stable
Remise gracieuse impôts	1	1	→ Stable
MALAKOF HUMANIS aide financière	1	1	→ Stable



La Solidarité – Les aides d'urgence

L'attribution des bons d'urgence constitue un levier essentiel de réponse aux difficultés conjoncturelles des ménages, dans un contexte économique toujours contraint.



Bons alimentaires

239 bons – 10 405 € en 2025. Repli mesuré après le pic de 2024, mais à un niveau toujours élevé.

Bons carburant

62 bons – 1 988 € en 2025. Demande durablement soutenue, révélatrice de fragilités liées à la mobilité.

Bons bébé

10 bons – 341 € en 2025. Stabilité relative des aides spécifiques.

Bons combustibles

7 bons – 250 € en 2025. Augmentation progressive des aides liées à l'énergie.

La Commission d'Attributions des Aides Financières (CAFI)

Les membres de la Commission d'Attributions des aides financières se réunissent **1 fois par mois** en séance. Les situations exposées sont anonymisées et présentées par la responsable du CCAS.

CAFI	2021	2022	2024	2025
Demandes présentées	19	14	24	23
Demandes acceptées	19	17	–	22
Coût engagé (€)	5 302	4 140	3 627	5 200

Sur les 23 demandes, 1 a été refusée par la CAFI. Les demandes proviennent de : CCAS = 8 ; CMS = 10 ; Habitat et Humanisme = 1 ; AS du collège R. Godeau = .

La solidarité : aides et actions collectives

La roue de secours : Aide à la mobilité

9 Andelysiens ont profité du dispositif roue de secours : Leur permettant ainsi de pouvoir se rendre au travail, en formation ou à des rendez-vous médicaux lorsque leur propre véhicule est en panne ou en réparations.



Le Noël solidaire



Cette action a pour objectif de proposer un moment de convivialité prévu sur une demi-journée, à l'occasion de l'approche des fêtes de Noël, aux familles andelysiennes avec ou sans enfants en situation de fragilité socio-économique suivies / accompagnées par le CCAS mais aussi par les différents partenaires sociaux issus de ce réseau : Les restos du coeur, A Tout Vapeur, Soreso, Mission Locale, CAO d'Ysos, Habitat et Humanisme, Ressourcerie de l'Abri, et Centre Social Municipal.

D'autres acteurs sont impliqués et participent activement à la réalisation de cette journée : les collégiens, les jeunes de la mission locale, les résidents de la résidence autonomie, les élus.

Au programme : Pièce de théâtre financée par le CCAS, animations proposées par le centre social municipal, distribution des cadeaux individuels et remise de livres encadrés par les partenaires, et goûter partagé avec la participation du public volontaire

La solidarité : actions collectives



5

Réunions
préparatoires

Une organisation
collective et rigoureuse

100

Cadeaux préparés

Par les bénévoles des
Restos du Cœur & jeunes
Mission Locale

122

Personnes
présentes

66 enfants & adolescents
- 56 adultes

37

Bénévoles
mobilisés

25 professionnels
partenaires + 12 jeunes
Mission Locale



Distribuées : CAO : 17 (6 femmes – 11 enfants) / Restos du cœur : 16 (8 femmes – 8 hommes) / Petits frères des Pauvres : 9 femmes / CCAS : Pas de visites.

La solidarité : actions collectives

Les Boîtes Festives

86

Boîtes festives

Constituées par :

46

Enfants

École Bézu St Éloi

5

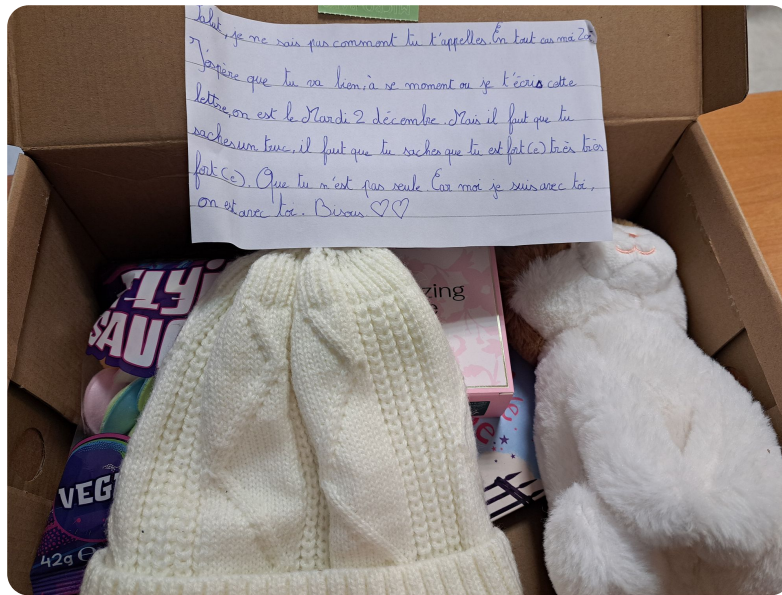
Collégiens

Collège R. Gaudeau

12

Enfants

du CME et du CLAS



Les boîtes ont été collectées par le CCAS et distribuées aux associations locales : Les restos du coeur, le CAO d'Ysos, les Petits Frères des Pauvres. Les boîtes enfants ont pu être distribuées aux familles du Centre Medico-social du CD27.

Chantier Jeunes

2 500 € ont été attribués par le CCAS dans le cadre du chantier jeune lors d'un été en Seine.

Organisation d'un « chantier-jeunes » pour **12 jeunes andelysiens** : La commune via le CCAS contribue à hauteur de 250 € pour la réalisation du projet d'insertion socio-professionnelle de chacun des 12 jeunes sélectionnés. En contrepartie, chaque jeune contribue à la mise en œuvre de l'évènement « été en seine » qui s'est déroulé en juillet.

CCAS – Logement

Le CCAS en tant que structure de proximité est sollicité par les habitants sur de nombreuses problématiques. Notre intervention porte tant via nos missions traditionnelles d'accès aux droits (informations des publics et domiciliation) que dans la conduite d'un travail partenarial investie pour favoriser l'accès et/ou le maintien au logement (éviter les expulsions, réduire les troubles du voisinage, adapter le logement etc.).

Le parc social andelysien

988

Logements
sociaux

898

Logements HLM

88

Logements foyers

La Sitelle et la
Résidence autonomie

2

Logements privés

Logeo Seine – Action
logement

Le CCAS et son élue en charge du logement sont attentifs aux conditions de vie des habitants et à leur écoute quant aux difficultés qu'ils peuvent rencontrer avec leur bailleur : Suivi de l'avancement des réhabilitations et projet de réhabilitation des logements HLM. Recensement et remontées aux bailleurs des litiges exprimés par les habitants.

La demande de logement social

124

Demandes enregistrées

de logement social

Dont 101 nouvelles demandes

75

Personnes rencontrées

28 sans rendez-vous

717 mises à jour de dossiers

45

Permanences tenues par

l'élue au logement

57 personnes rencontrées

L'attribution de logement

L'élue en charge du logement et la secrétaire du CCAS participent aux Commissions d'Attribution logement :

- 1 CALEOL tous les 15 jours chez le bailleur Mon Logement 27
- 1 CALEOL par mois chez le bailleur PHN
- 4 CALEOL dans l'année chez LFE

Nombre de logements réservataires mairie – gestion au flux : **8** (PHN = 1 / LFE = 1 / ML27 = 6)

Répartition par bailleur

Moyenne de 84 attributions en CALO – année 2025 / Manque PV PHN: 5 mois et LFE incertain.

- **ML27 : 82 % des attributions**
- **PHN : 13 %**
- **LFE : 2 %**

Le fonctionnement des CALO repose quasi exclusivement sur un seul bailleur.

Provenance, implication du CCAS et enjeux de visibilité

42%

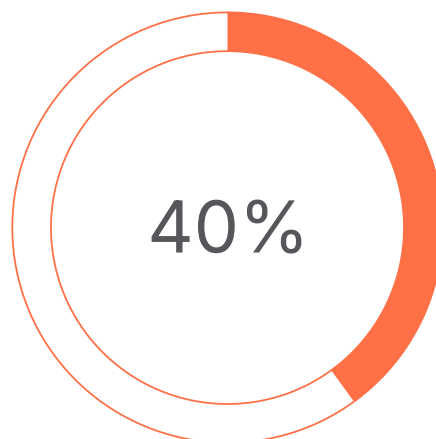
Ménages extérieurs

Des ménages attribués ne résidaient pas sur la commune avant l'attribution

58%

Attribution locale

Seule attribution à un ménage déjà domicilié localement sur 83 attributions



Ménages non connus

Des ménages attribués ne sont pas connus du CCAS

Le CCAS joue un rôle actif dans 60 % des attributions, ce qui témoigne de son implication dans l'accompagnement des ménages locaux. Cependant, **40 % des ménages attribués restent inconnus des services sociaux communaux**, ce qui soulève plusieurs enjeux :

- Une **perte de visibilité** sur les profils réellement logés sur le territoire
- Des **difficultés potentielles d'intégration** pour des ménages sans lien préalable avec les services locaux
- Un **risque de décalage** entre les besoins sociaux identifiés localement et les attributions effectives
- Une **capacité d'anticipation limitée** pour le CCAS en matière d'accompagnement social de proximité

Mal-logement et prévention locative

Droit au Logement Opposable (DALO)

20 demandes DALO pré-instruites en 2025, contre 8 en 2024 — soit +150% en un an. Priorité logement reconnue sous 6 mois.

Hébergement d'urgence – Logement de transition

Le CCAS a un rôle essentiel pour aider les ménages vulnérables à faire face à des situations d'urgence :

7

Personnes en situation de rue ou de mal logement

6

Personnes orientées vers le SIAO

En situation de rue, d'expulsion ou suite à un accident de la vie

12

Commissions CTO

Commissions Territorialisées d'Orientations – territoire Est-Vernon

Habitat dégradé



7 signalements CLHD

Signalements effectués auprès du Comité Local de l'Habitat
Dégradé



1 travaux d'office

Opération en cours pour résorber l'habitat indigne depuis 2023



8900€ travaux de nettoyage financés par le CCAS

Impayés de loyers & prévention des expulsions

- Réunions bimensuelles avec ML27 et PHN — plan d'actions personnalisé pour prévenir les procédures locatives.
- Participation active aux commissions CCAPEX (tous les 15 jours) pour trouver des solutions aux impayés et faciliter le relogement.

Personnes âgées – Personnes handicapées

📄 **1 327 personnes de 65 ans et plus** sont inscrites au CCAS dont **672 sont des personnes vivant seules**.

Prévention - Situations de vulnérabilité

157 séniors inscrits

Dont 123 foyers inscrits au registre des personnes vulnérables (contre 144 en 2024)

2 signalements

Situations complexes transmises au CLIC via un FAOS.

4 demandes

Mesures de protection

14 formulaires

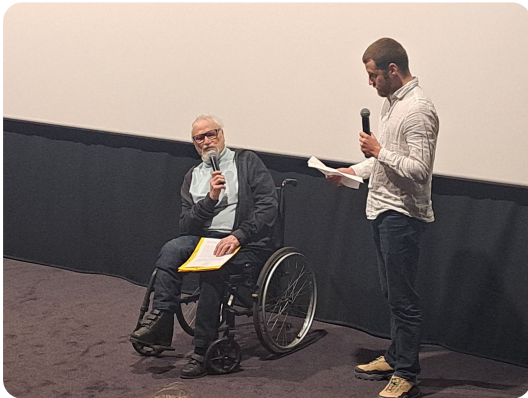
de téléassistance

Actions phares de prévention

Sensibilisation sur l'âgisme

Diffusion d'un court métrage et intervention de 4 bénévoles retraités actifs – avec la participation de l'association Nous Tous et de Malakoff Humanis

89 participants



Atelier pas d'âge pour le sport

Sensibilisation des séniors à la pratique de l'activité physique adaptée

En partenariat avec la Mutualité française

6 participants



Atelier Bienvenue à la retraite

Organisé par Neo Silver : **19 participants**

Atelier réalité virtuelle

Animé par La Poste : **21 participations**

Défilé de mode de la résidence

243 visiteurs

Semaine bleue

Café mortel avec l'association Begin'âge au QG : 7 participants

Initiation cuisine gastronomique au restaurant La chaîne d'Or : 6 participants



Animations & Festivités Séniors

346

Journées Croisière à
Paris



64

Inscrits après-midi
cinéma

477



Inscrits aux repas

722

Inscrits aux colis

421 colis simples – 301 colis
double – 32 livraisons à
domicile

+ de 2 000 séniors ont participé au moins
à une action proposée par le CCAS dans
l'année

La Force du réseau partenarial

Les permanences sur la Maison de la Famille et des Solidarités constituent un pilier essentiel de l'action du CCAS. Ce réseau de partenaires permet d'offrir aux habitants un accès facilité à de nombreux services et dispositifs d'accompagnement au sein d'un lieu unique.



Partenaires institutionnels

Partenaires	Fréquence	Personnes reçues sur l'année
CICAS AGIRC-ARRCO	Les 1er et 3ème vendredis de chaque mois	134
CPAM	Tous les vendredis de chaque mois	43
CARSAT (interrompue en cours d'année)	Tous les jeudis de chaque mois	12
France Travail	Tous les mardis de chaque mois	11



point-justice

Partenaires Point justice

Partenaires	Fréquence	Personnes reçues
SPIP	Les 1er et 3ème jeudi du mois sur rendez-vous	171
Juriste	Rendez-vous téléphonique	93
Conciliateur de Justice	Sur rendez-vous les mardis matin et après midi selon disponibilités	76
CIDFF	Le 3ème mercredi du mois : sur rendez-vous	62
Délégué du Procureur	Les 1er mardi et 4ème jeudi du mois en journée sur rendez-vous	57
AVEDE	le 1er mardi du mois le matin et 2ème jeudi du mois après midi	55
Avocat	Le 3ème mercredi du mois le matin : sur rendez-vous	47
ADIL	Le 1er jeudi du mois de 15h à 17h : sur rendez-vous	32
Associations tutélaires	Le 4ème lundi du mois matin : sur rendez-vous	11
Commissaire de Justice	le 3ème vendredi du mois le matin : sur rendez-vous	10



Partenaires sociaux et associatifs

ACCA	Test psychotechnique / Récupération points de permis	A la demande si bureau disponible et sur rendez-vous	94
Armée de Terre	Recrutements et informations	Le 2ème mercredi du mois le matin : sur rendez-vous	6
ATA	Service aux personnes (suivi du personnel / aide à domicile)	1/2 journée par mois en fin de mois : sur rendez-vous	61
ATDE	Suivi de dossier tutelle / curatelle	Le 1er jeudi du mois : sur rendez-vous	150
CIBC	Bilan de compétences	Les vendredis de chaque mois : sur rendez-vous	96
Germinal Normandie	Informations & accompagnements ouverture de commerce	Tous les mercredis de chaque semaine	0
GRAD Gisors	Entretien avec salariés et futur salariés (candidature)	Les lundis et jeudis matins: avec et sans rendez-vous	50
IME Le Château	Intervention psychologue pour enfant	A la demande	0
Initiative Eure	Convocation pour présenter un projet professionnel	Le 3ème mardi du mois : sur rendez-vous	18
Association Les Fontaines MECS Le Rocchet	Suivi d'un dossier (1 mineur) dans le cadre de la Protection de l'Enfance	A la demande les jeudis matins 11h00	0
Montlogement27	Questions diverses pour les locataires	4ème mercredi du mois de 14h à 17h (1 permanence sur l'année)	79
Montlogement27 Service Technique	Problématique dans le logement pour tout ce qui est intervention technique	Le 2ème mardi de chaque mois de 9h30 à 12h00	63
Montlogement27 Action sociale - Mme Huré	Convocation suite loyer impayés	Le 3ème mardi du mois: sur rendez-vous	6
Montlogement27 Action sociale - Mme Caron	difficultés / retard de loyer question concernant l'aide d'urgence mise à jour de l'assurance ou coordonnées bancaires changement de situation (mariage / divorce / naissance) question sur le préavis de départ Troubles de voisinages	Le 2ème jeudi du mois: sans rendez-vous	10
Petits frères des pauvres	Accompagnements des personnes isolées / Entretien avec bénévoles	Tous les 2ème et 4ème mercredi du mois	5
SNA OPAH OPAH-RU	Dispositif de rénovation des logements privés sur le territoire de SNA	Le 2ème mercredi de chaque mois de 14h à 17h	38
UDAF	Suivi de dossier tutelle / curatelle	Le 2ème mardi du mois : sur rendez-vous	24

Perspectives & Conclusion

L'exercice 2025 confirme le rôle central du CCAS des Andelys comme outil de l'action sociale de proximité, au service de l'ensemble des habitants en situation de fragilité.



Une demande en hausse

+23 % de personnes orientées vers l'intervenante sociale, +61 % de visites à domicile : les besoins sociaux s'accroissent sur le territoire.



Un budget maîtrisé

Diminution des dépenses globales de -11,3 %, équilibre budgétaire assuré, avec un recours stratégique à l'emprunt pour soutenir l'investissement.



Un réseau partenarial fort

La force du réseau partenarial de la Maison de la Famille et des Solidarités garantit un accès facilité aux droits et aux services pour tous les habitants.

La situation financière du CCAS demeure saine, mais sa stabilité reste conditionnée à : la consolidation des recettes, la stabilisation durable des charges, une gestion prudente de l'endettement.

Le CCAS des Andelys poursuivra en 2026 son engagement auprès des publics les plus vulnérables, en renforçant ses partenariats, en adaptant ses dispositifs aux évolutions des besoins du territoire, et en veillant à la pérennité de ses ressources financières.